

Coordination de l'animation pour le suivi de Sternes sur le bassin de la Loire GT Connaissance

Réunion de travail, le 26 juin 2023

COMPTE – RENDU



Financé par
l'Union européenne



PRESENT.E.S (12)

Cyril BINETRUY, LPO BFC

Jean-Louis DUPUY, LPO BFC

Matthieu GARNIER, LPO 44

Pierre HAUTEVILLE, DREAL Centre-Val de Loire

Julie LEBRASSEUR, CEN Loir-et-Cher

Manon LEDUC, LPO CVL

Yvonnick LESAUX, DREAL Centre-Val de Loire

Matthieu LE ROUX, LPO AuRa-Auvergne

Sylvie LOVATY, LPO AuRa-Auvergne

Chloé MALIK, FCEN

François MICHEAU, FCEN

Damien ROCHIER, LPO Anjou

EXCUSE.E.S

Frédéric LAIGNEAU, LPO 44



Retrouvez toutes les informations sur le Centre de Ressources Loire nature.

<https://centrederesources-loirenature.com/fr/reseaux-naturalistes/suivis-de-l-avifaune>

OBJECTIFS DE LA REUNION

- Permettre une première rencontre du GT Connaissance ;
- Echanger sur les objectifs de ce GT ;
- Echanger sur les éléments nécessaires à lancer un comptage coordonné
 - Recensement des protocoles
 - Recensement des moyens humains
 - Recensement des données et de la façon de faire pour les collecter
- Discuter les actions moyen terme et les livrables de ce GT, en lien avec les 3 autres GT.

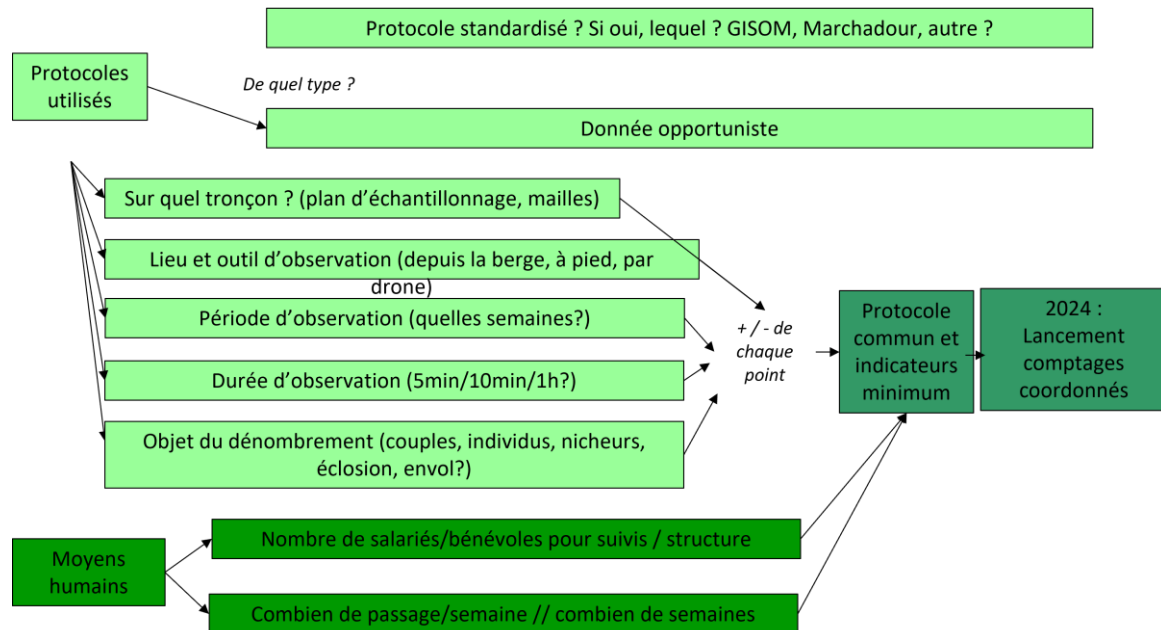
LES OBJECTIFS DU GT CONNAISSANCE

- Faciliter le rapportage européen N2000 (prise de contact avec Carole Ollier)
- Permettre une vision bassin des effectifs Sternes pour l'ensemble des acteurs → Lancer des comptages coordonnés

*Coordination animation suivi Sternes bassin de la Loire
Compte-rendu réunion 26 Juin 2023*

- Grâce aux données issues des protocoles coordonnés → Sensibiliser les acteurs publics, orienter certaines actions
- A moyen terme, identifier des manques pour nouvelles thèses/recherches ou stages → Identifier des éléments qu'on n'arrive pas à expliquer ni sur le terrain ni à travers la bibliographie (granulométrie/comportements, etc.)
- Faire du lien avec les autres GT et leur fournir des livrables → Développer une cartographie interactive facile à remplir et à lire pour tous les acteurs bassin & développer des outils de communication reprenant les chiffres bassin pour sensibiliser

LES PROTOCOLES



- **Remarques générale sur les protocoles utilisés sur le bassin**

Sur le bassin les protocoles utilisés sont assez hétérogènes d'un endroit à l'autre, et ne sont pas harmonisés, ni basés sur un protocole standardisé. Ce sont souvent des protocoles précis, adaptés au fur et à mesure des observations.

- ➔ Il y a donc une grande nécessité à ce que le protocole coordonné soit **basé sur les protocoles existants**, qu'il soit **plus simple** que les protocoles existants, et **qu'il ne rajoute pas de travail au opérateurs de terrain** (ce comptage doit pouvoir s'effectuer dans le même temps que le protocole existant).

- **Les protocoles utilisés actuellement en France et le protocole bassin de 2011**

Il pourrait être pertinent d'articuler le protocole coordonné avec les suivis à l'échelon national et donc faire du lien avec le **protocole GISOM**.

Le protocole lancé au moment de **l'Observatoire de l'avifaune** (porté par Benoit Marchadour) fonctionnait bien. Il comprenait 2 passages en semaines 21 et 23 et permettait d'obtenir un effectif maximum de Sternes installées.

- Il est toutefois souligné qu'avec le **contexte de crues tardives et de variations de niveaux d'eau ayant évolué entre 2011 et 2023**, il serait opportun de rajouter 1 ou 2 passages afin de vérifier que les éclosions se déroulent bien et/ou se rendre compte des secondes pontes éventuelles.

- **Que veut-on regarder maintenant ?**

Le groupe s'interroge sur ce qui est attendu : non seulement en termes de suivi des colonies mais également d'efficacité des mesures de protections existantes (APPB, etc.). Pour cela, **un comptage des effectifs adultes maximum annuel semble insuffisant à la majorité du groupe**. En effet, les acteurs pensent qu'ils seraient plus pertinent de pouvoir donner des **pistes de succès reproducteur** et permettre ainsi d'avoir plus rapidement des **tendances de population**, et un retour sur **l'efficacité des mesures de protection d'espèces**. Si ce suivi supplémentaire semble effectivement être une bonne idée, **il faut qu'il puisse être réalisé par l'ensemble des structures impliquées dans la coordination**, ce qui implique des moyens humains suffisants afin de pouvoir effectuer l'ensemble des passages. Un suivi des effectifs de reproduction en APPB et hors APPB pourrait également alimenter le GT réglementation et mesurer l'efficacité de cet outil. Le protocole de suivi utilisé par la LPO AuRa est en mesure de fournir les données jusqu'à l'envol des poussins.

- **Nécessité d'interroger l'ensemble des acteurs pour voir si un protocole regroupant : 4 passages pour les effectifs maximum + des passages de présence/absence de jeunes et présence/absence de jeunes à l'envol pourrait aller.**
 - Si trop compliqué : on reste sur les passages pour les effectifs
 - Si trop peu : on fait également les effectifs sur les jeunes et jeunes à l'envol.
- **Nécessité pour la coordination de commencer à rédiger un protocole de suivi et le soumettre aux différents acteurs.**

Cartographies, codifications et méthodes

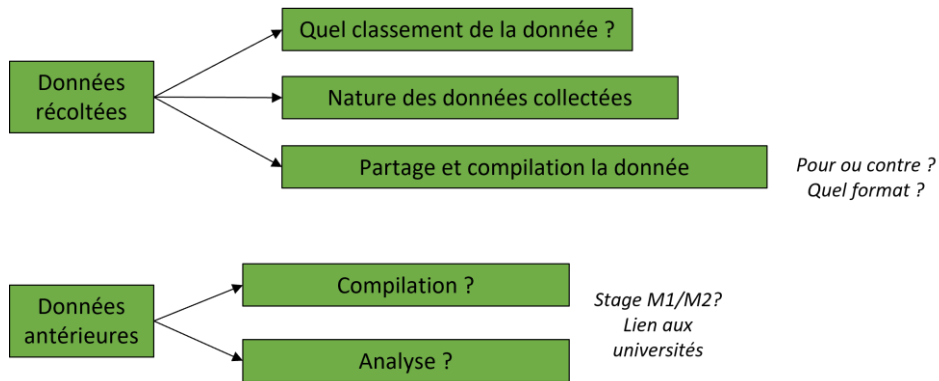
Afin de réaliser le protocole coordonné, il convient de codifier les sites d'études et de cartographier les îlots suivis. En 2011, les sites étaient codifiés par le GISOM.

- **Nécessité de réfléchir à quelle distance est acceptable pour un site d'une année à l'autre, pour continuer à dire que c'est le même site ?**
- **Nécessité de reprendre les tronçons définis par le GISOM (si 3 sites dans un tronçon, on fait remonter les effectifs sommés).**

Une question est posée quant à **l'usage du drone** pour le suivi des Sternes. Même si le survol des APPB peut être problématique, le drone est très efficace pour compter les colonies, et semble être peu dérangerant pour les animaux (du moins ceux sur radeaux). Toutefois, la difficulté de cette méthode réside dans le temps d'analyse de la donnée.

Est aussi soulevée la question de réaliser des **suivis de végétation** en même temps que les suivis Sternes pour avoir une idée du niveau de végétalisation de l'îlot.

LES DONNEES

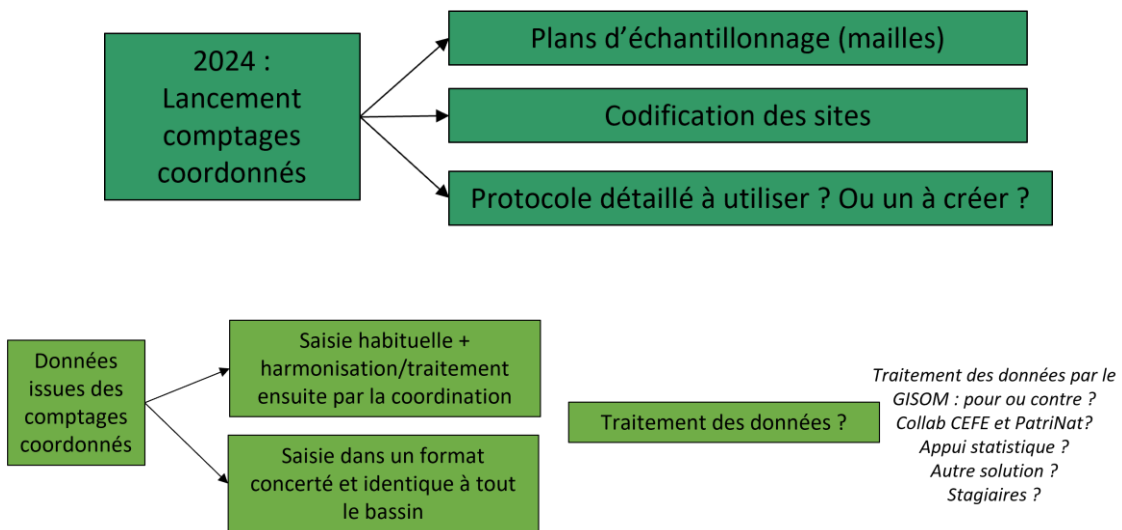


Nécessité d'être cohérent avec ce que fait le GISOM pour que les 2 BDD soient interopérables.

Si OK pour comptage coordonné, OK pour livrer données bassin.

Confirmation de la nécessité d'un [appui scientifique](#) → à trouver et contacter.

COMPTAGES COORDONNES



Remarques concernant les livrables

A propos de la cartographie envisagée de présence/absence des colonies : attention au risque de concentrer les « curieux » sur ces zones si la cartographie est en libre accès sur internet.

Option : plutôt privilégier (si cette option de livrable est retenue) de fournir la cartographie aux acteurs professionnels pouvant sensibiliser (sport, collectivités, tourisme, etc.) et qu'eux indiquent où ne pas aller « sous peine de sanction ».

SUITE

- Envoi des protocoles ou éléments du protocole
- Lancement comptages coordonnés si possible en 2024
- Prochain COPIL en présentiel fin 2023/début 2024 : état des avancées 2023 et actions 2024, liens entre les GT